

LE DISPOSITIF CLAS


CONDE SUR L'ESCAUT
LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

ENGAGEMENT ET DE SUIVI

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CENTRE SOCIAL CONDE SUR ESCAUT 03/27/40/05/31

NOS ENGAGEMENTS / NOS DEMARCHES PARTAGEES



Une chance pour réussir...
Aider, soutenir, encourager votre adolescent dans sa scolarité...
Vous soutenir dans votre rôle de parents...

Un partenariat
Collège Josquin des Près - Centre Social de Condé sur Escaut
Une Initiative soutenue par votre
Caisse d'Allocations Familiales du Nord - Ville de Condé sur l'Escaut



Rencontrer le collégien et sa famille

1. REPERER LES COLLEGIENS CONCERNES PAR LE CLAS :

- Collégiens proposés par les enseignants,
- démarche volontaire des parents, des collégiens,
- démarche dans le cadre d'un dispositif (ex. DRE), ou par le biais d'un travailleur social...

2. IDENTIFIER LE PROFIL ET LES BESOINS AFIN DE FIXER LES OBJECTIFS DE PROGRESSION A COURT TERME

- Difficultés / atouts,
- Intérêts / contraintes,
- Aptitudes, compétences...

3. DEFINIR LES MODALITES D'IMPLICATION DES PARENTS :

- recueillir les attentes et obligations de chacun,
- expliciter le parcours adapté par rapport aux besoins du collégien,
- définir le mode d'investissement des parents (ex. participation aux séances, aux réunions...), cerner leurs attentes/enfants et à eux-mêmes.

Recommandations / Préconisations : ENGAGER UNE CONTRACTUALISATION AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS : PARENTS, COLLEGIENS, ACCOMPAGNATEURS et s'assurer d'une cohérence et complémentarité avec le Collège (Temps d'échange et concertation) Nous gardons une souplesse dans les modalités de « recrutement » des collégiens : le référent se réserve le droit d'accueillir des collégiens qui n'ont pas été repérés par les enseignants. Se donner la possibilité d'ajuster voire d'arrêter si le CLAS n'est pas adapté à un collégien.

Trois destinataires de l'accompagnement : Le collégien et sa famille, les accompagnateurs

Objectifs : METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DEFINIS PREALABLEMENT.
ASSURER UN REAJUSTEMENT DES OBJECTIFS ET DES METHODES AU COURS DE L'ACTION.
ASSURER UNE EVALUATION EN COURS ET EN FIN DE PARCOURS.

POUR LA FAMILLE ET ACCOMPAGNATEURS (TRICES) : SE SOUTENIR RECIPROQUEMENT

Objectifs : S'ASSURER DE LA BONNE COMPREHENSION DU DISPOSITIF ET DU ROLE DE CHACUN
SE SOUTENIR TOUT AU LONG DU PARCOURS.

Comment ?

Repérer et valoriser les compétences des accompagnateurs et des familles et leurs savoir-faire, en vue d'apporter d'autres ressources au collégien.

Assurer un suivi tout au long du parcours : outils, méthodes pédagogiques, voire des temps d'analyse de la pratique.

Prévoir des temps de concertation en cours d'année pour les accompagnateurs (également avec relation collègue et la famille) :

- Exemple : réunions pour les équipes (élaboration du projet CLAS, évaluation du CLAS, difficultés rencontrées...), temps informels pour se transmettre les informations.

Recommandations / Préconisations :

Dédramatiser avec les parents et les ADOS la nécessité de terminer les devoirs à l'accompagnement scolaire (*est-il plus important que l'enfant ait tout fini ou qu'il ait compris ce qu'il a fait en repartant ?*). Aller au-delà de l'aide aux devoirs : l'accompagnement scolaire ne se résume pas à l'aide aux devoirs même si c'est souvent la première attente de l'école et des familles

L'ACCOMPAGNATEUR ACCOMPAGNE LE COLLEGIEN DANS SON PARCOURS SCOLAIRE (Tutorat)

En aucun cas il fait les devoirs à la place du collégien ni ne lui prodigue un cours « privé ».

Comment ?

L'organisation de la séance doit prendre en compte le rythme de vie de l'ADOLESCENT :

- ILS sortent d'une journée d'école et peinent à se reconcentrer,
- laisser le temps à l'ADO de goûter, de se défouler,
- prévoir un temps d'échanges avec LUI sur le déroulement de sa journée ou tout autre sujet de discussion,
- prévoir un temps de relaxation et de concentration avant de commencer la séance,
- valoriser les savoir-être et les savoir-faire.

Recommandations / Préconisations : pour les accompagnateurs

- Proposer un fonctionnement en binôme tant pour les accompagnateurs qui débutent que pour les collégiens (selon compétences, niveau, classe,...)
- S'assurer de la complémentarité des rôles d'accompagnateurs dans l'exercice de leurs fonctions (encadrement groupe d'ados, relations avec l'école et les familles).

LA FAMILLE ACCOMPAGNE AUSSI LE COLLEGIEN DANS SON PARCOURS SCOLAIRE

Elle a en charge de « vérifier » le travail et les devoirs du collégien (faits ou à faire)

Comment ?

- Dès le retour au foyer
- En s'engageant à régulièrement s'informer auprès des accompagnateurs du comportement et motivation du collégien
- En participant aux réunions et « actions » qui lui seront proposées

QU'EST-CE QUE NOUS POUVONS ÉVALUER DANS LE CLAS ?

- **Les objectifs d'accompagnement** de chaque collégien (ces objectifs ont été définis au démarrage du parcours suite à l'analyse des besoins parents/ collégien /accompagnateurs/enseignants).

Le degré d'atteinte des objectifs (en totalité, partiellement ou pas du tout) renseigne sur le résultat de notre action.

Penser à expliquer Nos résultats : qu'est ce qui fait que vous avez réussi ? Ou que ça n'a pas fonctionné.

- **Le partenariat** : les partenaires engagés dans le CLAS ont-ils respecté leurs engagements, ont-ils joué leur rôle comme prévu,
- **La mobilisation des parents** : de quelle manière les parents ont-ils été impliqués dans la mise en oeuvre, ont-ils joué leur rôle comme prévu ? Sinon pourquoi ?
- la mise en place du CLAS a-t-elle produit **des effets non prévus** en termes de partenariat, d'évolution du collégien et du parent et au niveau de la structure organisatrice ?
- **mesurer la satisfaction des partenaires engagés.**

Recommandations / Préconisations :

Indispensable de se fixer dès le départ les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en oeuvre et des indicateurs facilement observables et les résultats attendus.

CEIN

QU'EST-CE QUE NOUS POUVONS ÉVALUER DANS LE CLAS ?

Bilan individuel

- Ne doit surtout pas être stigmatisant pour collégien ni l'identifier dans ses faiblesses et ses fragilités,
- S'inscrit dans une démarche personnalisée non communiquée à l'extérieur, à l'exception de la famille,
- doit se faire avec des outils simples et lisibles (graphique en couleur, grille), sur la base d'objectifs et d'indicateurs choisis, partagés entre l'accompagnateur et l'enfant.

Recommandations / Préconisations :

Au niveau du collégien, il est indispensable de lui renvoyer une image positive de ce qu'il a réalisé en insistant tout particulièrement sur ses efforts et la qualité des démarches entreprises plutôt que sur ses résultats.

Par ailleurs, il est judicieux de l'aider à fixer en amont des objectifs modestes et réalisables.

Outils potentiels :

- Fiches de suivis semestriels
- Autres outils possibles : conventions, comptes rendus de réunions de partenaires,
- Contrat d'engagement, comptes- rendus des rencontres, bilans,
- Questionnaire de satisfaction.
 - ☞ L'évaluation ne doit pas être considérée comme une finalité. C'est aussi un outil d'analyse permettant de mesurer le plus finement possible la pertinence des pratiques mises en œuvre, leur efficience. Cela permet d'apporter les modifications nécessaires pour que les objectifs prioritaires inscrits dans le projet puissent être atteints.
 - ☞ L'évaluation ne doit en aucun cas être considérée comme un jugement de valeur.

Un engagement partagé

Le Collégien

Moi,..... je m'engage à :

Respecter le règlement

Être présent à chaque séance en respectant les horaires

Noter correctement mon travail et mes leçons

Apporter mon matériel.

Dire sur ce que je ne comprends pas.

Prendre soin du matériel et des locaux.

Remplir les fiches de suivi et de présence

Respecter mes camarades et l'animateur du CLAS

Signature :

Les parents

Nous, Madame et Monsieur....., avons inscrit notre enfant à l'atelier d'accompagnement à la scolarité. Nous nous engageons à :

Ce que notre enfant vienne régulièrement et respecte les horaires des séances.

Prévenir les responsables en cas d'absence.

Être attentif au travail de notre enfant.

Ce que notre enfant bénéficie d'un endroit et d'un temps de calme.

Rencontrer et échanger avec les accompagnateurs aussi souvent que possible.

Remplir les fiches de suivi

Signature :

Les accompagnateurs

Nous accompagnateurs de l'atelier d'accompagnement à la scolarité nous nous engageons à :

Accompagner chaque enfant dans sa scolarité.

Mettre en place les meilleures conditions possibles afin de le soutenir.

Chercher des solutions à chaque problème rencontré par les enfants.

Veiller au bon déroulement du dispositif

Rencontrer et échanger les parents, avec les enseignants en fonction des possibilités et faire le lien avec les parents.

Remplir les fiches de suivi et effectuer le bilan de fin d'année scolaire.

Signature :

L'enseignant

Madame, Monsieur.....encourageà participer à l'atelier d'accompagnement à la scolarité.

Je m'engage à :

Vérifier que les leçons soient bien notées clairement

Rencontrer les parents si besoin, à leur demande

Faire un bilan avec l'accompagnant à sa demande

Remplir les fiches de suivi et effectuer un bilan en fin de période

Signature :

A VOIR AVEC PROFESSEUR TITULAIRE

Règlement intérieur du CLAS

(En lien avec les règles et dispositions d'accueil et de fonctionnement général du Centre Social/ACSRV)

1. Modalités d'inscription

L'accompagnement à la scolarité pour les collégiens est gratuit mais il est nécessaire d'être adhérent au Centre Social de Condé sur Escaut.

3 documents sont à remplir pour valider l'inscription de votre enfant

1/Une fiche de renseignements sur l'enfant

2/Une fiche d'inscription par jour aux séances d'accompagnement à la scolarité

3/Le règlement de fonctionnement

Pour que l'inscription soit validée les documents devront être remplis et signés. Nous vous rappelons que les places sont limitées (priorité aux collégiens Condéens).

2. Organisation de l'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est une action qui s'inscrit dans le cadre du projet 2018/2019 porté par le centre social. L'objectif de l'accompagnement à la scolarité est d'apporter une aide méthodologique aux collégiens, mais aussi de les accompagner vers un éveil "culturel" à travers des actions éducatives autour du jeu, des activités ludiques et créatives, multimédia...

Nous travaillons en collaboration avec les parents, afin de cerner au plus près les difficultés des collégiens

Notre équipe est composée de professionnels de l'animation.

a. Déroulement des séances

Les séances se dérouleront du lundi au vendredi (sauf cas exceptionnel et non prévisible). Charge aux Familles de s'informer régulièrement auprès du centre ou en communiquant avec le collégien qui doit tenir informé sa famille des informations que nous communiquons.

Un goûter est offert à l'arrivée. Les séances débuteront à partir de 16 h et se terminent à 18 h. La participation hebdomadaire est enregistrée après inscription sur un principe de libre adhésion du collégien en fonction de son emploi du temps scolaire. Les Collégiens inscrits sont tenus de respecter l'organisation mise en place. Les participants sont « libérés » à partir de 18 h ou avant s'ils le souhaitent.

b. Suivi du collégien :

Nous nous permettons d'insister sur le fait, que l'accompagnement à la scolarité n'est pas une garderie, mais un lieu où une équipe de professionnels est à l'écoute de votre enfant, pour lui apporter le soutien méthodologique, dont il a besoin pour sa scolarité.

Il s'agit d'un accompagnement et non de « cours de soutien individuel ». Nous accompagnons les collégiens dans la mise en œuvre de leurs devoirs en leur offrant un environnement favorable encadré.

Au cours de l'année scolaire, des temps de réunions vous seront proposés, afin de faire un point ensemble sur l'évolution de l'action et de votre enfant dans sa scolarité. Des temps plus conviviaux nous permettrons de nous rencontrer et d'échanger autour des enfants et de l'école au sens le plus large.

c. En cas d'absence de l'enfant :

Nous vous demandons de prévenir le centre social, la veille dans la mesure du possible, si votre enfant est malade ou s'il y a un tout autre empêchement. Si à plusieurs reprises, nous n'étions pas prévenus, nous pourrions exclure temporairement votre enfant.

En cas de non respect des engagements par l'une des parties, le contrat peut être rompu et l'élève ne sera plus accueilli.

d. Comportement de l'enfant :

L'accompagnement à la scolarité doit se faire dans de bonnes conditions, pour l'enfant et le groupe. Par conséquent, si un enfant venait à avoir un comportement insolent ou perturbateur envers le groupe et les animateurs, nous vous en tiendrons informé et nous prendrons une décision d'exclusion de l'enfant, si nécessaire.

A le.....

Signature des parents

Signature du collégien

CENTRE SOCIAL COMTE SUR ESCAUT